

# **A - Indicateurs sur le prix et la qualité du service du système de collecte CAVBS et de son unité de traitement**

Systemes d'assainissement de Saint-Etienne-des-Oullières, Denicé,  
Lacenas, Saint-Cyr-Le-Châtoux

Contrat Nord-Ouest Assainissement

indicateurs	Saisies 2021 (CCBNM VAUXONNE)	Saisies 2022 (CCBNM VAUXONNE)	unités	Commentaires
<b>D204.0 - Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2023</b>	2.82	2.83	€ m <sup>3</sup> /120 m <sup>3</sup>	
<b>Part communale et intercommunale</b>			-	
VP.191 - Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier 2023	43	50	€HT/an	
Tranche de prix unique	1.14	2.00	€HT/m <sup>3</sup>	
<b>Part distributeur (déléataire)</b>			-	
VP.190 - Montant annuel HT de la part fixe revenant au déléataire sur la facture au 1er janvier 2022	32,56	0	€HT/an	
Tranche de prix unique	0.6360	0	€HT/m <sup>3</sup>	
<b>Organismes publics</b>			-	
VP.217 - Agences de l'eau (redevance modernisation des réseaux)	0,16	0.16	€HT/m <sup>3</sup>	
VP.218 - Voies Navigables de France (VNF) Rejets	0	0	€HT/m <sup>3</sup>	
VP.213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	10	10	%	
DC.184 - Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année 2022 (hors travaux)	270 373	326 138	€HT	
<b>D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels</b>	0	0	Unité	Total
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	0	0	Unité	Saint-Cyr
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	0	0		Lacenas
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	0	0		Denicé
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	0	0		Vauxonne
<b>P202.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées</b>	102	113	Unité	
<b>Partie A : plan des réseaux</b>			-	
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'auto-surveillance du réseau (10 points)	<i>oui : 10 points non : 0 point</i>	OUI	OUI/NON	
VP.251 - Existence et mise en oeuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée) (5 points)	<i>oui : 5 points non : 0 point</i>	OUI	OUI/NON	
<b>Partie B : inventaire des réseaux</b>			-	
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques (10 points sous conditions, voir aide =>)		OUI	OUI/NON	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	<i>0 à 15 points</i>	85.49	%	
VP.254 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision)		OUI	OUI/NON	

cartographique)

VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose

0 à 15 points

91.48	91.41	%

**PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX**

VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie

0 à 15 points

58,71	61.91	%
-------	-------	---

VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)

oui : 10 points

OUI	OUI	OUI/NON
-----	-----	---------

VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)

non : 0 point

OUI	OUI	OUI/NON
-----	-----	---------

VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>

oui : 10 points

NON	OUI	OUI/NON
-----	-----	---------

VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau

non : 0 point

OUI	OUI	OUI/NON
-----	-----	---------

VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent

oui : 10 points

OUI	OUI	OUI/NON
-----	-----	---------

VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)

non : 0 point

OUI	OUI	OUI/NON
-----	-----	---------

**Consolidation**

VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)

32.84	32.13	Km
-------	-------	----

VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements)

83.07	85.63	Km
-------	-------	----

**P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau**

1.7	17	/100 Km
-----	----	---------

VP.046 - Nombre de points noirs

2	20	Unité
---	----	-------

VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)

32.84	32.13	Km
-------	-------	----

VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements)

83.07	85.63	Km
-------	-------	----

**P253.2 - Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées**

0.54	0.59	%
------	------	---

VP.199 - Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)

32.84	32.13	Km
-------	-------	----

VP.200 - Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements)

83.07	85.63	Km
-------	-------	----

VP.140 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)

3.17	3.49	Km
------	------	----

DC.195 - Montant financier des travaux engagés

961 667	1 133 600	€HT
---------	-----------	-----

**P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU**

30	100	%
----	-----	---

**P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU**

100	100	%
-----	-----	---

**P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU**

100	100	%
-----	-----	---

Globale : Confirmation DDT
St CYR : Confirmation DDT
LACENAS : Confirmation DDT

prescriptions nationales issues de la directive ERU					
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	100	%		DENICE : Confirmation DDT
P203.3 - Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	0	100	%		VAUXONNE : Confirmation DDT
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	0.16	1.08	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Système St CYR Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	49.19	9.80	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Système LACENAS Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	68.90	53.13	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Système DENICE Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	271	233.44	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Système VAUXONNE Flux moyen entrant
-					
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	120	120	Unité		
<b>Partie A - Éléments communs à tous les types de réseaux</b>					
-					
VP.158 - Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	<i>oui : 20 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
VP.159 - Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	<i>oui : 10 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
VP.160 - Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en oeuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	<i>oui : 20 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
VP.161 - Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994	<i>oui : 30 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
VP.162 - Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	<i>oui : 10 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
VP.163 - Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	<i>oui : 10 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
<b>Partie B – Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs</b>					
-					
VP.164 - Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	<i>oui : 10 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
<b>Partie C – Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes</b>					
-					
VP.165 - Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	<i>oui : 10 points non : 0 point</i>			OUI/NON	
VP.186 - Pollution collectée estimée en DBO <sub>5</sub>	395.25	306.64	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Total
VP.186 - Pollution collectée estimée en DBO <sub>5</sub>	0.16	1.08	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Système St CYR Flux moyen entrant
VP.186 - Pollution collectée estimée en DBO <sub>5</sub>	49.19	9.80	Kg de DBO <sub>5</sub> /j		Système LACENAS Flux moyen entrant
VP.186 - Pollution collectée estimée en DBO <sub>5</sub>	68.90	53.13	Kg de		Système DENICE Flux

			DBO5/j	moyen entrant
VP.186 - Pollution collectée estimée en DBO <sub>5</sub>	277	242.63	Kg de DBO5/j	Système VAUXONNE Flux moyen entrant

<b>P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU</b>	100	100		Globale : Confirmation DDT
<b>P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU</b>	100	100	%	St CYR : Confirmation DDT
<b>P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU</b>	100	100	%	LACENAS : Confirmation DDT
<b>P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU</b>	100	100	%	DENICE : Confirmation DDT
<b>P204.3 - Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU</b>	100	100	%	VAUXONNE : Confirmation DDT
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	0.16	1.08	Kg de DBO5/j	Système St CYR Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	49.19	9.80	Kg de DBO5/j	Système LACENAS Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	68.90	53.13	Kg de DBO5/j	Système DENICE Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	271	233.44	Kg de DBO5/j	Système VAUXONNE Flux moyen entrant

<b>P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU</b>	100	100	%	Globale : Confirmation DDT
<b>P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU</b>	100	100	%	St CYR : Confirmation DDT
<b>P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU</b>	100	100	%	LACENAS : Confirmation DDT
<b>P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU</b>	100	100	%	DENICE : Confirmation DDT
<b>P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU</b>	100	100	%	VAUXONNE : Confirmation DDT
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	0.16	1.08	Kg de DBO5/j	Système St CYR Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	49,19	9.80	Kg de DBO5/j	Système LACENAS Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	68,90	53.13	Kg de DBO5/j	Système DENICE Flux moyen entrant
VP.176 - Charge entrante en DBO <sub>5</sub>	271	233.44	Kg de DBO5/j	Système VAUXONNE Flux moyen entrant

<b>P254.3 - Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel</b>	81.6	98.4	%	Globale : Confirmation DDT
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	1	1	Unité	St CYR
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	1	0	Unité	LACENAS
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	12	12	Unité	DENICE
VP.210 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de	40	51	Unité	VAUXONNE

l'autosurveillance réglementaire conformes				
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	1	1	Unité	St CYR
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	2	Unité	LACENAS
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	12	12	Unité	DENICE
VP.211 - Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	52	52	Unité	VAUXONNE
-				
<b>D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration</b>	105.8	127.4	tMS	
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	0.638	0.0232	tMS	St CYR
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	12	7.072	tMS	LACENAS
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	0	25.347	tMS	DENICE
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	93.2	95.0	tMS	VAUXONNE
-				
<b>P206.3 - Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation</b>	100	100	%	
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	0,638	0.0232	tMS	St CYR
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	12	7.072	tMS	LACENAS
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	0	25.347	tMS	DENICE
VP.208 - Quantité totale de boues évacuées	93,2	95.0	tMS	VAUXONNE
VP.209 - Quantité de boues admises par une filière conforme	0,638	0.0232	tMS	St CYR
VP.209 - Quantité de boues admises par une filière conforme	12	7.072	tMS	LACENAS
VP.209 - Quantité de boues admises par une filière conforme	0	25.347	tMS	DENICE
VP.209 - Quantité de boues admises par une filière conforme	93,2	95.0	tMS	VAUXONNE
-				
<b>D201.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif</b>	9108	10860	hab	
VP.056 - Nombre d'abonnés	3795	3879	ab	
-				
<b>P201.1 - Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées</b>	95.30	92.53	%	
VP.056 - Nombre d'abonnés	3795	3879	ab	
VP.124 - Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	3982	4192	ab	
-				
<b>P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers</b>	0.08	0	%	
VP.023 - Nombre d'inondations dans les locaux de l'usager	7	0	Unité	
VP.056 - Nombre d'abonnés	3795	3879	ab	
-				
<b>P258.1 - Taux de réclamations</b>	0.026	0.026	%	
VP.003 - Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	1	1	Unité	
VP.056 - Nombre d'abonnés	3795	3879	ab	
-				
<b>P207.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité</b>	0	0.00069	€/m <sup>3</sup>	

VP.068 - Volume facturé	328 234	317 631	m <sup>3</sup>
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue)	0	219	€HTVA
-			
<b>P256.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	2.6	5.02	ans
VP.182 - Encours total de la dette	11 008 567	19 776 194.40	€
VP.183 - Epargne brute annuelle	4 232 069.29	3 935 921.22	€
-			
<b>P257.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	0.51	0.30	%
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/2022 sur les factures émises au titre de l'année 2021	5538	2 890	€TTC
VP.185 - Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2022, au 31/12/2022	1 086 015	965 913	€TTC

Sur la base des budgets assainissement régie et DSP tous systèmes confondus
---

Le tableau ci-après synthétise l'évolution pluriannuelle des indicateurs financiers de l'ensemble des budgets assainissement en régie et DSP de la CAVBS (tous systèmes d'assainissement confondus).

	Année 2020		Année 2021		Année 2022	
	assainissement (régie)	step (DSP)	assainissement (régie)	step (DSP)	assainissement (régie)	step (DSP)
Dépenses réelles (hors produits des cessions)	4 902 942,29	428 004	5 340 222,41	537 218,43	5 447 503,23	308 191,67
Recettes	5 688 768	1 242 648,39	8 926 449,02	1 183 061,11	8 731 945,87	959 670,25
Epargne Brut annuelle	785 826	814 644	3 586 226,61	645 842,68	3 284 442,64	651 478,58
Encours de la dette au 31.12.20NN	5 203 260	236 704	10 790 556,00	218 011	19 576 341,57	199 852,83
Capacité de désendettement	6,62	0,29	3,01	0,34	5,96	0,31